

des transports qui a déterminé une économie de \$100,000 par année pour nos cultivateurs de pommes de terre du Nouveau-Brunswick. Nous approuvons l'Office du tourisme du gouvernement canadien qui a récemment annoncé qu'il accroîtra de \$300,000 sa contribution annuelle à l'encouragement de l'industrie touristique dans les provinces Maritimes, où le charme de nos ports, nos rivières à saumon, nos vallées, nos littoraux étendus, nos routes cheminant à travers des bois historiques et notre climat modéré attirent des milliers de touristes qui y dépensent quelque 50 millions par année.

Nous appuyons le renouvellement d'un accord entre le gouvernement canadien, la province du Nouveau-Brunswick et l'industrie privée en vue de poursuivre le programme de pulvérisation qui protège nos forêts contre la destruction désastreuse effectuée par la tordeuse des bourgeons. En ce domaine particulier nous espérons sincèrement que le gouvernement du Canada reconnaîtra l'importance de nos forêts dans notre économie générale et, étant donné l'ampleur de ce programme, augmentera sensiblement la contribution fédérale qui s'est totalisée jusqu'ici par plus de deux millions.

Nous accueillons avec beaucoup de plaisir la dernière revision des règlements de la loi sur l'assurance-chômage prévoyant que les pêcheurs commerciaux bénéficieront des prestations de l'assurance-chômage. L'application

de cette nouvelle mesure pourrait facilement représenter un supplément annuel de \$200,000 pour les pêcheurs du comté de Gloucester.

*(Texte)*

Monsieur le président, en appuyant formellement la proposition du député d'Edmonton-Strathcona, je voudrais aussi rendre hommage au très honorable premier ministre.

Durant ces moments et cette période critique de notre histoire, le peuple canadien remercie la divine Providence d'avoir, pour le guider, un homme dont la sagesse et la prévoyance font aussi l'admiration des peuples des pays étrangers. Il sait appliquer à la conduite des affaires de la nation les mêmes principes chrétiens qu'il a faits siens durant toute sa vie, et sa politique est basée sur sa détermination de conserver l'unité canadienne en assurant, pour tous et chacun, la sécurité matérielle et culturelle essentielle à notre unité nationale.

*(Traduction)*

(Sur la motion de M. Diefenbaker, la suite du débat est renvoyée à une séance ultérieure.)

#### BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT

M. l'Orateur dépose le rapport du bibliothécaire du Parlement.

Sur la motion du très honorable M. St-Laurent, la séance est levée à quatre heures et cinquante-deux minutes de l'après-midi.